



Un siècle de vie communale à Cheseaux

par Daniel-H. Emery, syndic en 1957

(Texte tiré de la Nouvelle Revue de Lausanne du 23 mai 1957)

Un village de chez nous ? Oui un village comme tous ceux de ce pays : avec ses divisions, ses luttes, ses grands dévouements et ses héros inconnus.

Un village habité par ceux qui, depuis des siècles, y ont établi leurs quartiers, qui y ont leurs maisons familiales, leurs tombes dans le petit cimetière à l'ombre de deux grands tilleuls. Mais aussi un village habité par ceux qui passent et qui, demain, le quitteront pour d'autres régions

Des hommes ont lutté pour le rendre prospère. Tantôt flattés, tantôt critiqués ou attaqués avec violence. A ce sujet, la lecture des archives communales est intéressante. Les municipalités peuvent même y trouver matière à réconfort.

Un peu de bienveillance dans telle discussion, un sourire offert au bon moment, quelques grammes de patience. Comme la vie publique pourrait être agréable !

Mais voyons ce qui se passait dans ce village il y a 122 ans !

La population du cercle de Romanel se répartissait comme suit 30 ans auparavant : Renens, 250 habitants, Prilly 162, Crissier 355, Le Mont 655, Romanel 218, Jouxens 201, Cheseaux 269.

Depuis que Lausanne est « une belle paysanne qui a fait ses humanités »... la banlieue a changé d'aspect.

Le coût de la vie tout comme les exigences des citoyens se sont modifiés. Consultons les procès-verbaux du Conseil général de Cheseaux de l'époque :

La séance du 24 février 1835 est relatée comme suit :

« Autorisation d'un nouveau collège

Assemblée du Conseil général de Cheseaux dûment convoquée par le sieur Pierre Fs. Cevey, président. Les membres présents sont 26, compris la Municipalité.

La Municipalité expose au Conseil général de cette commune que comme l'état de la chambre d'école actuelle ne peut exister vu le grand nombre d'enfants qui la fréquentent a pris les mesures nécessaires pour faire un nouvel établissement. Cette Municipalité ayant donné le plan tiré sur la maison de commune, au centre du village, lequel a été soumis et approuvé par le Conseil de l'instruction publique. Délibérant, ce Conseil autorise la Municipalité à faire ce changement ».

On ne trouve aucune trace de plan financier !

Mais ces travaux se feront, puisque, au cours de la séance du 10 novembre 1835, le Conseil général est dûment assemblé sous la présidence du Sieur Pierre Fs. Cevey.

« La Municipalité expose au Conseil que vu les grandes dépenses que la commune est obligée de faire pour l'établissement d'un collège, les revenus de la commune ne peuvent suffire pour cette construction.

En conséquence, la dite Municipalité demande d'être autorisée par le dit Conseil de faire l'emprunt de 800 francs pour satisfaire aux frais de l'établissement susdit.

Par délibération et à l'unanimité des suffrages le Conseil général autorise la Municipalité à faire l'emprunt de 800 francs qu'elle propose ».

Un emprunt de 800 francs pour aménager un collège ? De quoi faire rêver !

La séance du 14 février 1837 est à nouveau consacrée à une demande d'emprunt :

« Nous avons dû faire beaucoup de frais cette année pour des constructions nou-

velles, comme enclume de forge, balustrade de collège et plusieurs autres choses et les revenus de la commune n'ont pas pu suffire à tous ces paiements ; la Municipalité demande d'être autorisée à faire l'emprunt de trois cents francs pour suffire aux dits paiements.

A l'unanimité des suffrages le Conseil général a accepté la demande de la Municipalité ».

120 ans ont passé ! Ce collège est démoli parce que trop vétuste.

Il est tombé sous les yeux de toute la population, et chacun d'évoquer en ces jours maints souvenirs savoureux ou mélancoliques. « Notre vieux collège ! » ; Il appelle une mention spéciale, il a, malgré ses défauts criants, bien mérité de la communauté. Il était mal placé, il était mal conçu, avec sa classe des petits entièrement au nord, et pourtant pour les générations qui l'ont fréquenté, il restera l'image du vieux Cheseaux.



**Samaritains
de Cheseaux
et environs**

*Donnez du sang •
Sauvez des vies*

Si vous désirez devenir donneur, rien de plus simple: Rendez-vous au Collège du Centre de Cheseaux les:

16 mai et 19 septembre 2000

de 16h à 19h30

C'est une occasion de donner, de faire un contrôle de santé, de rencontrer des amis et de prendre une petite collation bien méritée.

La section de Cheseaux et environs remercie tous les donateurs et souhaite à tous une bonne et heureuse année 2000.

Il était d'usage pour la maîtresse, avant de se consacrer avec ses petits à l'étude des bâtons et des i, de leur apprendre à descendre l'escalier de bois étroit et « à pic ». Et il reste encore dans certains esprits ce jour glorieux où les petits, faisant quelques exercices de gymnastique en classe, par pluie virent arriver avec effroi la femme de l'instituteur, logeant à l'étage inférieur, s'écrier que son plafond s'effondrait. Il y eut les mois d'hiver où l'eau était gelée... Le réveil matinal du corps enseignant était agréablement ponctué du maniement des « boilles » de la laiterie. Le vieux collège, pris si souvent par les passants pour une auberge ou une laiterie n'est plus !

Mais les soucis des autorités actuelles sont identiques à ceux de 1835. Les emprunts que l'on discutait en centaines de francs le sont maintenant en centaines de mille !...

On peut supposer qu'en 1835 des oppositions se sont manifestées, bien que les procès-verbaux n'en fassent point mention.

L'histoire ne fait que se renouveler. Dans cent vingt ans (2077 !) les autorités d'alors accorderont bien peu d'importance à toutes les plaintes, à tous les gémissements qui se manifestent lors de travaux importants.

Rétrospective sur l'ensemble des travaux exécutés

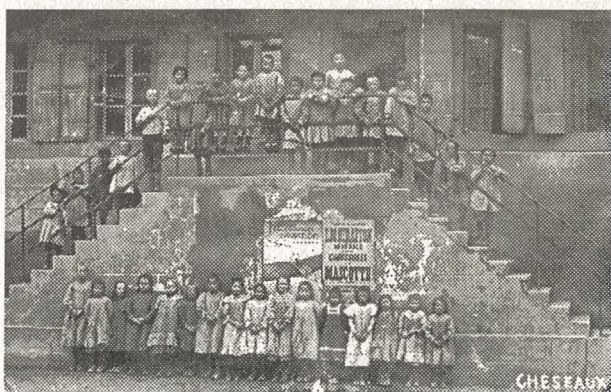
Le Conseil général, d'entente avec la Municipalité dans sa très grande majorité, exigeait un programme d'ensemble comprenant :

1. Réfection de la chaussée avec construction de trottoirs.
2. La rénovation quasi totale du réseau d'eau sous pression.
3. Un nouvel aménagement de l'éclairage public.
4. La construction d'un nouveau collège.

Pour un village de 430 habitants, l'enjeu était de taille.

L'exécution de l'ensemble de ces travaux ne pouvait souffrir un grand retard. La chaussée était dans un état déplorable, les fuites du réseau d'eau ne se comptaient plus, l'éclairage n'était plus suffisant eu égard à la circulation toujours plus dense.

Le collège, ancien bâtiment communal,



L'ancien collège en 1911

avait été aménagé comme tel en 1835. Une classe s'ouvrait sur le sud. La deuxième, située au nord du bâtiment, n'a jamais reçu un seul rayon de soleil. Pour le surplus, l'ensemble du bâtiment ne pouvait même pas supporter une réparation.

En 1948, le Conseil général donna son accord à l'étude d'un projet de collège.

En février 1949, l'emplacement est voté en séance du Conseil général. Toutefois, en mai de la même année, l'autorité législative revient sur sa décision. Dès lors de nombreuses tractations s'amorcent pour obtenir un emplacement ad'hoc.

En 1950, M. Pilloud, architecte à Yverdon est désigné pour effectuer les études nécessaires. Au début de 1953 les projets sont prêts mais ne peuvent être exécutés, faute de moyens financiers.

Parallèlement, la réfection de la chaussée et la rénovation du réseau d'eau sont étudiées par M. J.-L. Merz, ingénieur à Lausanne.

Dès 1954, l'ensemble des projets est remis à l'étude. L'évolution de la construction, le développement des localités de banlieue mettent les autorités dans l'obligation de construire plus grand.

En décembre 1954, le Conseil général adopte les projets municipaux.

Les travaux relatifs à la route et au réseau d'eau débutent le 14 avril 1955. Le gros œuvre est terminé en 54 jours ouvrables. Une ferme, un bâtiment locatif, l'ancien collège et ses annexes ont été démolis. Chaque particulier a été touché par ces travaux. Les tractations ont été nombreuses, mais chaque cas a été liquidé à l'amiable.

Les automobilistes bénéficient maintenant d'un véritable « billard » tout au long de notre localité qu'ils traversent à une allure trop rapide à notre avis.

Quelques souvenirs de la fameuse traversée de Cheseaux

Souscription nationale : En août 1954, proposée par un citoyen, une souscription nationale a été ouverte pour la réfection de la chaussée ; nous avons reçu trois versements qui ont produit 13 francs.

Un bon Vaudois d'Yverne a ajouté ces quelques lignes aimables : « Souscription pour la traversée de votre charmant village. Espérons vivement que la liste des souscripteurs s'allongera encore et que vous arriverez à bonne fin avec cette idée géniale pour la récupération de fonds ».

Cette idée géniale n'était pas de nous, cher

Monsieur. C'est probablement la seule que nous aurions pu émettre ; nous nous consolons ainsi plus facilement de son échec. Merci quand même !

Un journal du nord du canton, fondé en 1773, dont le rédacteur est paraît-il de tendance libérale, précisait dans son éditorial du 27 septembre 1954 :

Le scandale de Cheseaux

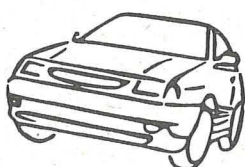
« SI SEULEMENT...

Il y a des jours comme ça où l'on voudrait bien être « quelqu'un ». Quelqu'un d'influent, cela s'entend, de puissant et de respecté. Quelqu'un qui, en tapant fort du poing sur la table, déclenche autre chose qu'une sereine indifférence. Une sorte de dictateur quoi ! Non pas par orgueil ou ambition, ni par idées belliqueuses. Tout simplement par esprit de réaction. Vous connaissez ce sentiment, je n'en doute pas. Nous sommes faits pour nous entendre.

Personnellement, la chose m'arrive particulièrement chaque fois que je traverse certains villages vaudois placés sur la route entre Lausanne et Yverdon : Cheseaux pour tout dire. Les initiés saisiront d'emblée de quoi il retourne et pourront dès lors passer à un autre article ; quant aux autres, ils tireront peut-être un intéressant sinon un utile profit de ce petit blablabla relatif à l'une de nos « curiosités » routières les plus étonnantes.

Elle vaut le déplacement, rien que pour la joie qu'elle apportera à votre véhicule ;

**Véhicule en prêt
Réparations toutes marques**



GARAGE GLIDING

Philippe Hänggi

**Tél. (021) 731 15 06 • Fax (021) 732 15 06
Ch. de Sorécot 15 • 1033 CHESEAUX**

lequel en tintinnabulera encore de satisfaction six mois plus tard, de tous ses écrous et de toutes ses portières.

Cheseaux dont la traversée a de quoi faire pâlir les pistes d'obstacles sur lesquelles les usines éprouvent la solidité des véhicules sortant de leurs chaînes, l'enfer des pavés du Nord et les vagues chemins rocaillieux accueillant les automobilistes de l'Espagne pittoresque.

D'accord, les écriteaux charitables plantés à l'entrée de la localité avertissent le conducteur de l'imminence de dangereux cassis. C'est bien. Ce qui l'est moins, c'est qu'il n'y a aucune possibilité de les éviter. Il n'y a pas de voie de transit et, que vous abordiez la zone critique à 10 ou 100 km/h., les ondulations et trous qui la composent sont si savamment dosés qu'il n'existe aucun moyen d'échapper aux secousses.

A regretter que le cinéaste Clouzot n'ait pas connu le coin : « Le salaire de la peur » y eût certainement été tourné ».

Mais le 9 juillet 1955 : « Vive Cheseaux », disait notre honorable journaliste du nord. Il y ajoutait : « Cheseaux a maintenant une traversée digne des routes vaudoises. Depuis qu'on peut y passer normalement, c'est un village où il vaut la peine de s'arrêter ».

Le nouveau collège 1835 - 1957 - 2077

Durera-t-il 122 ans ? Nous l'espérons pour nos survivants atomiques ou atomisés !

Un village de chez nous, mais à la banlieue de Lausanne. La transition est pénible pour les anciens. N'a-t-on pas dit au syndic : « Tu es pire que les Helvètes, tu détruis ton village ». Eh oui ! on ne peut toujours construire sans démolir. Sans démolir des bâtiments comme aussi des préjugés dépassés.

Une place aménagée selon les directives de M. Desarzens, chef de service à la ville de Lausanne, une fresque de M. Stebler, artiste peintre à Lausanne, complètent le bâti-

ment conçu par M. Louis Pilloud, architecte à Yverdon.

Six classes, une salle de gymnastique, une salle des maîtres, deux appartements constituent notre nouveau bâtiment scolaire qui fait rêver de bonheur nos enfants et leurs maîtres et maîtresses.

*Daniel-H. Emery,
syndic de Cheseaux en 1957*

Dans une prochaine édition du Crieur, nous parlerons de l'inauguration de ce collège.



118 FEU



pour un beau choix de plantes
en pot, fleurs coupées
et arrangements

**P. HAMMERLI
CHESEAUX**

Tél. 731 13 39

Ouvert aussi le dimanche matin



Rose-Marie Couture

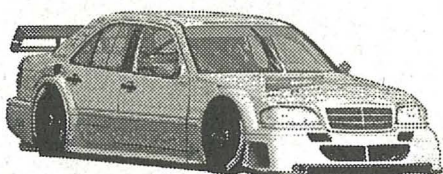
Tél. 021/646 58 14

Covatannaz 12
1032 Romanel

Retouches Dames - Hommes - Enfants



ATELIER DE REPARATIONS OLIVIER PEITREQUIN



Rte d'Yverdon 9

1033 Cheseaux

Tél.: (021) 731 27 00 • Fax: (021) 731 37 81

**Modification de
boîtiers électroniques**



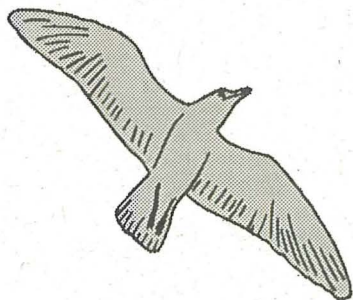
- Programmation
- Echange d'EPROM

Plus de 1500
préparations
disponibles

*Gagnez de
8 à 50 chevaux !*

Fiabilité garantie

- Voitures toutes marques
- Jantes alu et acier
- Pneus
- Accessoires



MICHEL PEIRY

Maîtrise Fédérale

TV - VIDEO

Ventes - Réparations

021/ 732 15 14 *Rte de Lausanne 3* **1053 CUGY**



COMMUNE

AVIS A LA POPULATION

La tempête « Lothar » du 26 décembre dernier a provoqué passablement de dégâts dans les forêts situées sur notre territoire ; en effet, ce sont environ 400 m³ de bois qui ont été renversés ou cassés.

Malgré les travaux effectués d'urgence par les entreprises forestières ainsi que par le service communal de voirie, des branches partiellement cassées et non encore au sol risquent de chuter à tout instant. Il en est de même pour certaines souches ébranlées par ces intempéries.

Actuellement, seul le chemin conduisant de la Pièce-du-Bois à la décharge et au refuge est sécurisé et peut être emprunté sans risque.

Par contre, la Municipalité prie la population de ne pas s'engager sur les autres chemins ou sentiers et de renoncer absolument à se promener en forêt. Nous vous remercions de bien vouloir observer ces directives de sorte à éviter tout accident, ceci jusqu'à nouvel avis.

La Municipalité



CENTRE MEDICO SOCIAL

Prilly et environs

Mardi 8 février 2000 à 20h

à la salle paroissiale du Mont-sur-Lausanne

Le sommeil et les rythmes biologiques du bébé et du jeune enfant - et l'harmonie familiale

Les infirmières « petite enfance » de l'Apromad vous proposent cette soirée pour bien commencer l'an 2000.

Madame Michèle Gosse, physiologiste (qui étudie le fonctionnement de l'organisme), viendra animer cette soirée.

Elle vous parlera du sommeil du nouveau-né, de ses particularités et des modifications qui vont intervenir au fur et à mesure que l'enfant grandit. Elle nous parlera aussi de cette fameuse horloge interne que le bébé va devoir régler pour s'adapter à nos journées de 24 heures et à l'alternance du jour et la nuit.

Pour terminer, Madame Gosse répondra à vos questions sans doute nombreuses, tant il est vrai que les enfants ne manquent pas de fantaisie, y compris dans ce domaine !

Une modeste participation financière de Fr. 5.- par personne ou Fr. 8.- par couple sera demandée à l'entrée.

A bientôt !



CENTRE MEDICO SOCIAL

Prilly et environs

Groupe de rencontres parents-enfants Consultation de puériculture

Rencontres bi-mensuelles pour
parents-enfants

PARTAGE ECHANGES INFORMATIONS

Lieu: Grande salle
Ecole des Esserpys
1032 Romanel
(021) 624 21 67

Prochaines rencontres:

25 janvier
8 et 22 février
7 et 21 mars
4 et 25 avril
9 et 23 mai
6 et 20 juin
4 et 18 juillet
29 août
de 15h à 17h

Séances d'informations

Mardi 28 mars de 14h à 15h

«Prophylaxie dentaire»
avec Mme Grossi, hygiéniste
dentaire en formation

Mardi 30 mai de 14h à 15h

«Le soleil brille, l'imprudence brûle»
avec Mme Philipone de la
ligue contre le cancer



MUNICIPALITÉ

POLICE DES ROUTES SERVICE HIVERNAL

Par mesure de prudence et pour faciliter l'enlèvement de la neige et le sablage des chaussées verglacées, les services de police et de voirie prient instamment les conducteurs de véhicules de se conformer à la signalisation et aux instructions du personnel occupé à ces travaux.

Les propriétaires de véhicules sont en outre tenus d'observer les dispositions de l'ordonnance fédérale sur les règles de la circulation routière du 13 novembre 1962, article 20, alinéa 3, (OCR) ainsi rédigé :

Les conducteurs ne laisseront pas leur véhicule sur des places de parc ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné.

Les services de police et de voirie remercient d'ores et déjà tous les conducteurs qui faciliteront la tâche des responsables et du personnel chargé du déneigement.

La Municipalité



COMMUNE

BOIS DE FEU

La commune de Cheseaux met en vente quelques stères de bois de feu (vert).

Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer :

au Greffe municipal, tél. 731 95 50 ou au service technique, tél. 731 95 54 - fax 731 95 60

CHESEAUX

LOTO U.S.L.

GRANDE SALLE
DIMANCHE 23 Janvier 2000
14 h 30

**Abonnements à Fr. 50.- permettant de
jouer 20 séries (ou deux fois 10 séries)**

Quines = toutes les quines criées payées.
**Cartons = lot de consolation pour chaque
perdant au tirage au sort.**

Tableau électronique

**Salle non fumeurs à disposition,
avec tableau électronique**



REPARATION TOUTES MARQUES
ACHAT VENTE
MICHEL MAROLDA
1034 BOUSSENS TEL.021 731 13 03

GARAGE DU TILLEUL

Véhicule en prêt - Ouvert le samedi matin

Spécialiste
Citroën et Mazda

**Préparation d'expertise
toutes marques**

Service antipollution Fr. 40.-
(offre valable 12 mois)

A V E C
V O U S



COSSY Pascal

Gypserie-Peinture-Papiers-peints
Divers nettoyages à la vapeur
Refecton de façades

Ch. de Champ-Pamont 27
1033 Cheseaux - Tél. 021/731 27 80

*Garantie de qualité
par un travail personnalisé*

Natel: (079) 638 13 57



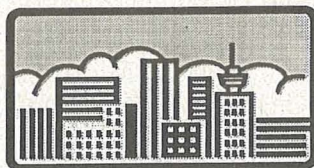
Nouveau à Cheseaux



REGIE IMMOBILIERE
EMILE JOYET

TÉL. : 021/731.18.14

Propriétaires



Locations - Vente - Achat

Nous vous offrons :

La proximité, l'efficacité.

Une Gestion adaptée à vos besoins.

Locataires

Vous cherchez un appartement ?

Inscrivez-vous gratuitement chez nous.

HORAIRES :
LUNDI AU VENDREDI
8H30-11H30 16H-17H30
OU SUR RENDEZ-VOUS

**ROUTE DE LAUSANNE 9
(PLACE DE LA GARE)
1033 CHESEAUX**



Parents-Infos Prilly

Case postale 264 • 1008 Prilly

NOS P'TITS DÉJEUNERS

Un p'tit déjeuner, c'est :

- 👤 se retrouver, discuter entre 9h et 9h30 autour d'un café-croissant
- 👤 Ecouter une mini-conférence sur des sujets variés entre 9h30 et 11h



Dates et sujets de nos prochains « p'tits déjeuners »

- 2 février 2000** «Les styles, les couleurs: comment les utiliser pour se mettre en valeur?», par Mme Katja Meylan, esthéticienne, conseillère styles et couleurs.
- 1^{er} mars 2000** «Le stress», par Mme Françoise Porchet, infirmière.
- 5 avril 2000** «Le mouvement graphique chez l'enfant», par M. Cavin, ergothérapeute.
- 3 mai 2000** «P'tits bobos et maladies au quotidien, que peut-on faire chez soi?», par M. Michel Junod, médecin.

Les réunions se dérouleront au sous-sol de la grande salle de Prilly. Une garderie pour les enfants est à disposition. Pour des amples renseignements :

Mme Nicod, tél. 648 56 08 ou Mme Bovey, tél. 647 42 57

Ecole de Musique de Cheseaux - Romanel

Membre de l'Association vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique

Membre de l'Association Suisse des Ecoles de Musique



La musique...

tout un programme !

Initiation musicale méthode Willems • solfège • musique d'ensemble
• danse classique • flûte à bec • flûte traversière • clarinette • saxophone • trompette • percussions • xylophone • accordéon • piano
• guitare • violon • violoncelle • chant.

Le choix est vaste, en cours individuel ou collectif, pour enfant ou adulte

Renseignements: Ecole de Musique de Cheseaux - Romanel
Collège de Prazqueron,
Ch. de la Côte 1, 1032 ROMANEL
Téléphone: 648 49 54

Notre secrétariat est ouvert: le lundi et le mercredi de 9h. à 11h.



Le match aux cartes
du FC Cheseaux
du 4 février 2000
est annulé

Samedi 4 mars 2000

dès 19 heures

Soirée-souper théâtrale

Thème:

*Le Syndic,
le foot et les femmes*

Organisé par le FC Cheseaux

**MICHEL
MICHELLO**

PEINTURE

• PAPIERS PEINTS

La garantie d'un travail soigné et personnalisé

1033 Cheseaux

Tél. 731 45 06

**ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE REFORMÉE DU CANTON DE VAUD
PAROISSE DE CHESEAUX-ROMANEL**

**Convocation
à l'élection du Conseil paroissial
et de l'Assemblée régionale**

Le dimanche 30 janvier 2000

à l'issue des cultes de 9h15 à Cheseaux
et de 10h45 à Romanel

Groupe Mères - Enfants de Cheseaux

Grands-Champs 41 chez Mme Drapel

Un lieu d'accueil, d'échanges, de rencontres

Pour les enfants de 0 à 4 ans et leurs accompagnants (parents, grands-parents, jeunes filles au pair, mamans de jour, futurs parents...)

Ouverture les vendredis 28 janvier
 4 et 25 février
 3, 17 et 31 mars
 14 avril
 entre 9h et 11h aux Grands-Champs 41

LES POP-CORNS

Renseignements: Annick Cordey tél. 731 53 26
 Jacqueline Drapel tél. 731 34 33

CONTRÔLE CONTINU DU CHAUFFAGE

Semaine N°	48	49	50	51	52	01
Relevé du:	6.12.99	13.12.99	20.12.99	27.12.99	03.01.00	10.01.00
CHESEAUX	2622	2432	2923	2911	2923	2694



AGENDA

JANVIER 2000

23 Loto USL

FÉVRIER 2000

11 Fil d'Argent à Romanel

19 Bal de la Jeunesse

MARS 2000

4 Soirée-souper théâtral du FC Cheseaux

10 Fil d'Argent à Cheseaux

10-11-12 Votations

15 Carnaval de la Galipette

18 Spectacle de la Compagnie des Compagnons du Jourdain, par les Paroisses et le Trait d'Union Cheseaux-Gourcy

24 Soupe de Carême

24-25 Soirées annuelles de la Fanfare

25-26 Spectacles de la Cie des 2 Masques

31 Spectacles de la Cie des 2 Masques

31 Soupe de Carême

AVRIL 2000

1-2 Spectacles de la Cie des 2 Masques

3 Assemblée générale de l'USL

7 Soupe de Carême

14 Fil d'Argent à Romanel

15 Marche et course populaire des Traîne-Savates

18-19 Pâques des Commerçants

28 Repas de soutien du VBC Cheseaux

MAI 2000

6 Exposition Arts et artisanat

7 Journée de rencontre et d'offrandes

12 Fil d'Argent à Cheseaux

16 Don du sang des Samaritains

19-20-21 Votations

27 Journée d'enfants du 7^{ème} arrondissement de la Paroisse

27-28 Giron du Gros de Vaud de la Fanfare de Cheseaux

JUIN 2000

3-4 Concours officiel de saut du Manège St-Georges

JUILLET 2000

Pas de manifestations prévues à ce jour

AOÛT 2000

1^{er} Fête Nationale

12-13 Concours officiel de dressage du Manège St-Georges

19-20 Concours officiel de dressage du Manège St-Georges

24-27 150 ans de la Jeunesse

SEPTEMBRE 2000

2 Journée sportive de la Gym

8-9-10 25^{ème} du Fanny-Club de Cheseaux

19 Don du sang des Samaritains

22-23-24 Votations

OCTOBRE 2000

5-9 Flores, exposition horticole organisée par la SVH section de Lausanne

28 Bal de la Jeunesse

NOVEMBRE 2000

4 Soirée du Tir

10-11 Soirée du Chœur mixte

15 Repas de soutien du FC Cheseaux

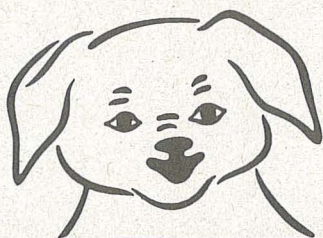
24-25 Soirée de la Gym

24-25-26 Votations

DÉCEMBRE 2000

13 Noël des Commerçants

21 Noël de la Galipette



MARC-ANDRÉ BÄHLER
**BOUCHERIE
CHARCUTERIE**
TEL. 021 731 16 13

STATION SERVICE

SELF-SERVICE

Cartes de crédit et prépaiement 24h./24

Les produits pétroliers



qu'il vous faut

CARBURANTS
LUBRIFIANTS
BENZINES
DIESEL
HUILES DE CHAUFFAGE



CH. DE SORECOT 15
1033 CHESEAUX s/LAUSANNE

TÉL. 021/731 35 75
FAX 021/731 33 01



Organisation de location de chambres et salles de conférences

Rte d'Yverdon 3

1033 Cheseaux

Tél. 021 / 731 50 11



Rte de Lausanne 3
1033 Cheseaux
 Tél. (021) 731 52 43

Vert - Tige

Fleurs et cadeaux



**N'oubliez pas !
 la Saint Valentin
 le 14 février**

Murielle Rapin

**Ouvert le dimanche matin
 Livraison à domicile**



ETAT CIVIL

DECES

BARBONI Germano, le 27 décembre
CLOUX Simonin, le 30 décembre
WEIDELI Martin, le 10 janvier

NAISSANCES

FERRAJOLI Quentin, le 19 novembre
ALFONSO GONÇALVES Alexandre,
 le 29 novembre
DE REU Elise, le 7 décembre
OBERSON Lisa le 26 décembre

*Cette liste n'est pas exhaustive, les mutations
 étant enregistrées sur la base d'annonces de
 l'Etat-Civil, lesquelles parviennent souvent de
 manière différée.*



PETITES ANNONCES

Jeune fille de 18 ans cherche à faire du
baby-sitting. Téléphoner à Marie-Laure
 Python au 731 40 22 ou 078/ 640 22 86.

A vendre **tente de camping** iglou, 3
 places, neuve, jamais déballée, achetée Fr.
 120.-, cédée à Fr. 60.-. Tél. 731 44 18.

*Les petites annonces sont gratuites
 pour les habitants de Cheseaux !*



FIL D'ARGENT

Vendredi 11 février 2000
 à la Concorde de Romanel
«Monsieur Vincent»
 Un film avec Pierre Fresnay



118 FEU

neon **IMSA** *SCI*
 1033 Cheseaux-sur-Lausanne

publicité lumineuse

*enseignes éclairage au néon panneaux d'affichage
 publicité décorative signalétique*

Tél. 021/731 23 23

Fax 021/731 23 24

Avis à la population relatif à la collecte des déchets ménagers

RAPPEL

Les appareils électriques et électroniques usagés ne sont plus collectés avec les déchets encombrants dans les communes.

L'ordonnance (OREA) s'applique à tous les objets et appareils fonctionnant à l'énergie électrique et à piles.

- **Quiconque** se défait d'un appareil est tenu de le rendre à un commerçant, un fabricant, un importateur ou une entreprise d'élimination. Il est également autorisé à l'apporter dans un centre de collecte public d'appareils.
- **Les commerçants** sont tenus de reprendre les appareils de la sorte qu'ils proposent dans leurs assortiments.
- **Les périmètres** de gestion des déchets ont entrepris une campagne de sensibilisation pour la population et les commerçants.

- Des autocollants jaune-fluo seront placés par les responsables de la collecte sur les objets déposés en infraction sur la voie publique lors de ramassages porte à porte des déchets encombrants.

(Voir reproduction de l'autocollant)

L'habitude s'installant depuis quelques mois déjà, nous vous informons que ces appareils ne seront plus collectés avec les déchets encombrants depuis le mois de novembre 1999.

RAPPORTEZ VOS APPAREILS USAGES CHEZ LES COMMERÇANTS

Référence de quelques entreprises où vous pouvez restituer ces appareils :

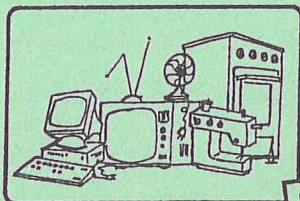
METABADER Sàrl - récupération - Ch. du Coin 4 - 1052 Le Mont/Lausanne

GOUTTE SA - récupération - Av. de Sébeillon 22 - 1000 Lausanne

THEVENAZ-LEDUC SA / SIREC - récupération - Ch. de la Motte 5 - 1024 Ecublens

IMPORTANT

**CE TYPE D'APPAREIL N'EST PLUS COLLECTÉ
PAR LES SERVICES COMMUNAUX.**



Les appareils électriques et électroniques usagés, tels que :

ne sont
PLUS COLLECTÉS

**téléviseurs, ordinateurs,
installations radios,
lave-linges, etc...**

Selon la nouvelle ORDONNANCE FÉDÉRALE (OREA), l'utilisateur doit les **RAPPORTER** à un fabricant, un importateur, un commerçant ou une entreprise d'élimination qui ont l'obligation de les **REPRENDRE**, ceci dans le but d'éliminer ces déchets de manière respectueuse pour l'environnement.

Merci de votre collaboration

La Municipalité



TÉLÉPHONES IMPORTANTS

PHARMACIES DE CHESEAUX

Pharmacie des Pâquis, Mlle Meyer	731 25 65
Pharmacie du Centre, Mme Monney	731 36 36

MÉDECINS DE CHESEAUX

Dr Hesse	731 46 31
Dr Rohrer	731 92 00
Centrale téléphonique des médecins	652 99 32
Dr Polensky, dentiste	731 33 94

URGENCES - HÔPITAL

Feu	118
Ambulances	144
Police	117
CHUV Lausanne	314 11 11
Intoxication	01/251 51 51
Hélicoptère de sauvetage	1414

COMMUNE DE CHESEAUX

Grefe municipal	731 95 50
Contrôle des habitants	731 95 52
Bourse communale	731 95 51
Police municipale	731 95 55
Office du travail	731 95 61
Service technique	731 95 54
Direction des Ecoles	867 11 60



SAMARITAINS

La section organise des cours de sauveteurs (obligatoires pour le permis de conduire) plusieurs fois pendant l'année.

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec :

M. Michel PEIRY tél. 731 20 66 ou
Mme Mireille LANNEZ tél. 647 18 57

Terrain

A vendre magnifique parcelle, zone villas à Cheseaux-sur-Lausanne, vue, tranquillité, proche des commodités et des écoles. Environ 1'000 m² à Fr. 300.-/m².

espAcité sàrl.
Tél. (021) 802 65 70

Escargots

sont achetés continuellement
10 fr le mille (pas de petite).
Frais de port et emballage à
ma charge.

P. FUCHS
AREUSE
(Station Boudry).

Eau-de-vie de marc

pure (pommes et poires) 1^{re} qua-
lité. Envoi depuis 5 l. à Fr. 4.50
le l. contre rembour. Prix spé-
ciaux par quant. supérieures.

W. Ruegger & Co.,
distillerie, Aarau.

Chapeaux de paille

pour hommes et enfants,

à 1 franc pièce

à la Chapellerie Tobie BEC.

Quelques petites annonces
parues en 1919

A méditer...

*Le bonheur est affaire de
nature d'esprit bien plus que
de circonstances.*

Raul Léotard

Pharmacie des Pâquis S.A.

Mlle A. Meyer, pharmacienne
Rue des Pâquis 8
1033 CHESEAUX
Tél. 731 25 65



Toujours à votre disposition.

Ouvert tous les jours, sauf samedi
après-midi et dimanche.

Envois par poste et livraison à domicile.

Ordonnances - Homéopathie

Dépositaire Soda Club

OPEL



GARAGE DU CENTRE

Michel Perrottet

Maîtrise fédérale

Rte d'Yverdon 2

1033 Cheseaux

Tél. 021/ 731 34 22

Fax 021/ 732 10 10

Vente • Reprise • Service • Réparations toutes marques • **Véhicule en prêt**

RTVC

Radio • Tv • Vidéo • Hi-Fi

A. MEDLEY
ROUTE d'YVERDON 11
1033 CHESEAUX
TEL. 021 731 32 76

Votre conseiller
à Cheseaux

Edouard MARTIN

winterthur

1032 Romanel
Rte d'Echallens 2

Tél. 641 70 10

Fax 641 70 11



MÉDECIN DE GARDE



SAMARITAINS

Samedi 22 janvier 2000:	
Dr Vionnet, Echallens	881 44 86
Dimanche 23 janvier 2000:	
Dr Maillard, Echallens	881 32 33
Jeudi 27 janvier 2000:	
Dr M. Gonin, Bercher	887 02 02
Samedi 29 janvier 2000:	
Dresses Ogay/Wyss, Cugy	731 22 02
Dimanche 30 janvier 2000:	
Dr Pitton, Echallens	881 39 39
Jeudi 3 février 2000:	
Dr Pavillon, Echallens	881 34 44
Samedi 5 février 2000:	
Dr Fiorini, Romanel	648 23 75
Dimanche 6 février 2000:	
Dr Hesse, Cheseaux	731 46 31
Jeudi 10 février 2000:	
Dr Nicod, Froideville	881 21 21
Samedi 12 février 2000:	
Dr Béguin, Echallens	881 10 91
Dimanche 13 février 2000:	
Dresses Ogay/Wyss, Cugy	731 22 02
Jeudi 17 février 2000:	
Dr Maillard, Echallens	881 32 33
Samedi 19 février 2000:	
Dr Russ, Echallens	881 37 77
Dimanche 20 février 2000:	
Dr Anex, Echallens	881 33 31

Pout tous autres renseignements, appelez la centrale téléphonique des médecins au 652 99 32

Le 1^{er} cours de sauveteurs débutera le 25 janvier 2000.

Pour tous renseignements, veuillez prendre contact avec :

M. Michel PEIRY tél. 731 20 66 ou
Mme Mireille LANNEZ tél. 647 18 57



**117
POLICE**



**Annonces par
e-mail dans
le Crieur ?**
pascalblanc@bluewin.ch

**POMPES
FUNÈBRES**

ST-LAURENT SA

RUE ST-LAURENT 12 LAUSANNE

JOUR ET NUIT



312 54 10

CONSEILS EN PRÉVOYANCE FUNÉRAIRE

Jean-Pierre CASSAR

Directeur

Rte de la Blécherette 16
1033 Vernand-Dessous
Tél. privé: 731 43 53



TOUS TRAVAUX DE CARROSSERIE

voiture de remplacement

Ch. de Mon Repos 19

1033 Cheseaux

Tél. 731 19 50

Natel. 079/214 34 81

*Un bon tuyau
pour tous enter
une tuile !*



CHAPUISAT S.A.

MAITRISES FEDERALES

**FERBLANTERIE
COUVERTURE**

**INSTALLATIONS
SANITAIRES**

ENTRETIENS DE TOITURES

DEPANNAGES

R. PAQUIS 15 1033 CHESEAUX TEL. 731 15 28 PONTAISE 45 1018 LAUSANNE



GRANDJEAN & FILS SA
1033 CHESEAUX

Saucissons Vaudois

Saucissons pistaches

poivre rose

Jambon du Patron

Terrine Forestière

Tél. 021 / 731 12 87

PRESSING
de la Maisonnnette
Blanchisserie

Claude Pache **Tél. 732 12 38**

Heures d'ouverture :

Lundi à vendredi : 8h. à 12h. - 14h. à 18h.30

Samedi : 8h. à 13h. non stop

Nettoyage tous textiles

Daim - Cuir - Tapis - Couture

Retouches - Stoppage - Sacs de

couchage - Duvet - Couverture

* Nappes * Linge de maison

* Chemises * Linge personnel

* Rideaux * Restaurants

* Repassage * Hôtels-pensions

PRIMEROCHE

EMS RÉGIONAL PRILLY

Il y a une année, un vaste chantier s'ouvrait à Prilly, au centre de la ville, en contrebas de la route de Cossonay. C'est là que s'élève le futur EMS appelé « Primeroche », nom créé avec la première syllabe des 4 communes initiatrices de la fondation. **PRI** pour Prilly **ME** pour Jouxens-Mézery, **RO** pour Romanel et **CHE** pour Cheseaux.

L'histoire de la réalisation de l'EMS a com-

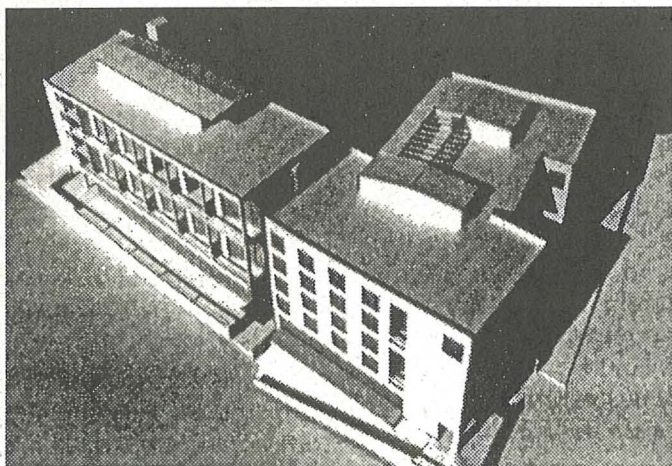
mencé il y a plus de 10 ans. Les 4 communes concernées, soucieuses de combler un vide important en matière d'équipement gériatrique, décidèrent de créer une fondation ayant pour objectif l'étude des possibilités de construction d'un EMS.

Après des démarches avec le Canton qui ont duré plusieurs années sur la localisation de cet EMS, c'est finalement le site de Prilly qui a été choisi.

Aujourd'hui, le bâtiment est pratiquement sous toit et les travaux intérieurs pourront être entrepris pendant l'hiver.

L'EMS Primeroche, avec ses espaces conviviaux, sa cafétéria, ses ateliers, son salon de coiffure, pourra accueillir des premiers pensionnaires en septembre, au plus tard au début d'octobre 2000.

Les inscriptions peuvent déjà être envoyées à l'adresse suivante : Fondation Primeroche, case postale, 1008 Prilly.



pascal BLANC • Services

- Composition et création de documents pour l'impression
- Photocopies noir et blanc
A4 - A3 - réductions/agrandissements
- Plastification de documents



Rte de Genève 2
1033 Cheseaux

Tél. et Fax (021) 731 44 18

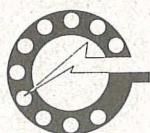
Natël (079) 436 93 14

E-mail: pascalblanc@bluewin.ch

Votre prochain Crieur sera distribué le 18 février 2000

Dernier délai pour les textes et annonces : 11 février 2000

1033 Cheseaux-sur-Lausanne

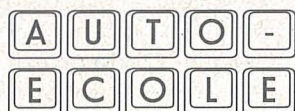


Guy Bally

Installations électriques ⚡ Télématicien

Praz-Lau 3
1033 VERNAND-DESSOUS

Tél. 731 22 91
Fax 731 44 31



Denis Bertschi
Tél. 731 14 63



Théorie : Place de la Gare 6
le lundi et mercredi
de 20h. à 22h.



MARTINE ET GILBERT STAEHLI
COMPTABLES ET CONTRÔLEURS
DE GESTION DIPLÔMÉS

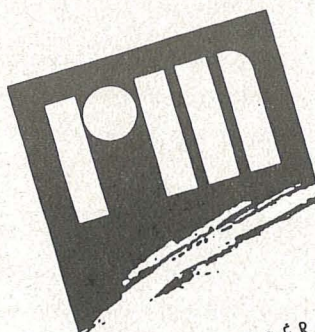
une fiduciaire,

*un éventail
de services*

CH - DE LA VIGNETTAZ 7
1054 MORRENS

TÉL 021/731 37 71
FAX 021/731 32 22

à votre disposition



MAÎTRISE FÉDÉRALE
**ROLAND
MARTINELLI**
PLÂTRERIE
PEINTURE

PAPIERS PEINTS
RUSTIC. FAÇADES
D'IMMEUBLES

ROUTE D'YVERDON 7
1033 CHESEAUX
TEL. 021-731 21 62
FAX 021-731 34 63

TAXI

confortable break à votre disposition, service personnalisé

CHESEAUX ☎ 079 / 418 67 67

Privé ☎ 731 28 03

Rédacteur responsable : Pascal Blanc • Case postale 44 • 1033 Cheseaux • Tél. et Fax 731 44 18